

Mots branchés : Le français dans les TI

Dans le cadre de son initiative **Francisation 2.0 : Valorisation et orientation dans la francisation des TI pour entreprises**, menée avec le soutien financier de l'Office québécois de la langue française (OQLF), le Réseau Action TI organise actuellement une série de tables de discussion sur l'usage du français en milieu professionnel. L'article ci-dessous propose un compte rendu de cette deuxième rencontre.

C'est le 10 mars dernier qu'a eu lieu, en mode virtuel, la deuxième table de discussion de cette série, sous le thème « Mots branchés : Le français dans les TI ». L'échange était animé par Jean-François Plante-Tan, porte-parole du projet « Francisation 2.0 » du Réseau Action TI et fondateur de *Pour l'amour du français*. Cette rencontre a rassemblé des acteurs issus de divers horizons professionnels afin d'échanger sur les enjeux, les bonnes pratiques et les leviers concrets permettant de renforcer l'usage du français dans le domaine des TI.

Pour lancer la discussion, les participants ont été conviés à une partie de Scrabble, une approche à la fois amusante et efficace pour plonger au cœur du sujet. Les termes techniques, déposés les uns après les autres sur le plateau, ont souligné la richesse et la précision du vocabulaire français pour nommer les différents concepts du domaine numérique, sans recourir aux anglicismes.

C'est ensuite Jean-François Plante-Tan qui a pris la parole pour cartographier l'écosystème de la francisation en entreprise. L'exercice a révélé que les parties prenantes sont bien plus nombreuses qu'on pourrait le penser. Pour n'en citer que quelques-unes : la direction, qui porte la vision et l'engagement; l'équipe juridique, responsable de la conformité aux exigences de la *Charte de la langue française*; l'équipe des TI, qui assure des environnements technologiques en français; et les employés, dont les habitudes et interactions forment le cœur de la démarche. Les fournisseurs jouent eux aussi un rôle déterminant, puisque l'offre en français conditionne directement les pratiques dans les organisations.

Ce tour de table a consolidé une conviction partagée entre tous les participants : la francisation n'est pas une responsabilité individuelle, mais un effort collectif. Chaque contributeur y joue un rôle distinct et complémentaire, et c'est

précisément cette synergie qui transforme une obligation légale en véritable culture d'entreprise.

Pour découvrir des outils et du contenu numérique visant à soutenir votre démarche de francisation, rendez-vous sur le site Web de l'[Office québécois de la langue française](#) ou celui du [Réseau Action TI](#).

Envie de participer à la dernière table de discussion de cette série?

Rejoignez-nous en ligne le 25 mars 2026 et prenez part aux échanges. **Inscrivez-vous dès maintenant!**